

## Les EV Marketing Awards 2001 du secteur de l'électro

### BRAVO A NIKO CLASSÉ N°1 PAR LES INSTALLATEURS

Un formulaire d'enquête joint au magazine "Electro-Vente" de février 2001 a permis aux installateurs de désigner leur fournisseur le plus apprécié.

Les installateurs qui ont participé à l'enquête ont élu NIKO, marque belge connue et appréciée depuis 80 ans sur notre marché, dont les produits sont certifiés par CEBEC.

Interviewé par le journaliste d'Electro-Vente, Johan Carton, Marketing Manager chez NIKO, a commenté brièvement les différentes facettes de l'enquête.

#### Fiabilité: dépasser les normes

"Nos interrupteurs résistent à un minimum de 80.000 sollicitations (30 ans d'utilisation) soit le double du nombre prescrit par la norme"

#### Confort d'utilisation

"Le consommateur demande de la logique et de plus en plus de modèles faciles à commander"

#### Marketing

"Nous impliquons l'ensemble de l'entreprise dans nos activités marketing, du département de recherche au service des ventes"

#### Direct Mail

"Nous sommes très actifs en direct mail, tant par rapport aux grossistes, installateurs, bureaux d'études et architectes qu'aux particuliers"

#### Formation

"Chez NIKO, nous organisons des formations à l'intention des grossistes et des installateurs pour tous les produits requérant un complément d'information"

#### Internet

"Notre site qui n'a pas son pareil dans le domaine de l'installation, reçoit de plus en plus de visiteurs (35/40 % de nos clients), mais également le consommateur final intéressé par toutes les nouveautés"

*"Pour développer les produits de demain, il faut d'abord cerner les souhaits d'aujourd'hui"*

#### Miele classé n° 1 par les commerçants

Du côté des commerçants c'est Miele, sur le marché belge depuis 100 ans, qui a remporté la palme.

Interviewé, Jean-Claude Motiat, Directeur Général de Miele, insiste sur l'importance de la fiabilité: "...toutes les pièces sont conçues pour atteindre, en usage normal, une longévité de 20 ans au moins", ainsi que sur l'information au sens le plus large.

## Câbles de sécurité sans halogène

### EN CAS D'INCENDIE, UNE HEURE MINIMUM (Rf 1h) DE FONCTIONNEMENT

La 2ème édition de la norme NBNC-33-134 éditée par le CEB concerne les câbles de sécurité sans halogène, permettant des progrès appréciables au niveau de la sécurité.



En cas d'incendie:

1) Les installations de sécurité peuvent fonctionner plus longtemps. Les câbles assurent la transmission des signaux et des commandes pendant 1 heure minimum et facilitent l'intervention des pompiers.

2) Ce type de câble réduit la quantité de fumées toxiques, permettant une meilleure visibilité et une diminution des risques pour les intervenants.

3) La corrosion de l'appareillage électrique/ électronique est également fortement réduite.

Pour toute information: **Jules Polart**

• Tél. 02/556 00 57 • Fax. 02/556 00 35

• Email: [ipolart@cebec.be](mailto:ipolart@cebec.be)

### CEBEC, SEUL ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR BELCERT "CERTIFICATEUR VCA/LSC"

Dans les travaux de chantiers, la certification VCA/LSC s'impose de plus en plus à l'entrepreneur sous-traitant à qui le maître d'ouvrage impose le respect scrupuleux de ses obligations de sécurité sur ses lieux du travail.

De nombreuses obligations sont imposées d'ailleurs par le législateur en vue de préserver la sécurité des travailleurs sur leur lieu de travail et de protéger l'environnement.

L'autorité belge d'accréditation BELCERT "Systèmes de qualité" a accrédité CEBEC en tant qu'organisme de certification du système de gestion SSE (Sécurité, Santé, Environnement) des entreprises contractantes selon le système LSC (Liste Sécurité Contractants) et du système de gestion de la sécurité des entreprises de travail intérimaire selon LSI. (Liste Sécurité Intérimaires)

Certificat d'accréditation  
VCA/LSC BELCERT SSE  
sous le n° QS/061/2000

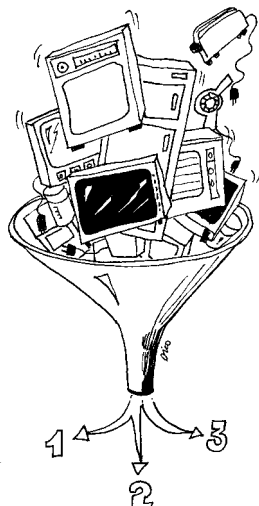
Pour toute information: **Muriel Looze**

• Tél. 02/556 00 45 • Fax. 02/556 00 34

• Email: [mlooze@cebec.be](mailto:mlooze@cebec.be)

## RECUPÉRATION DES DÉCHETS ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET ÉLECTROMÉNAGERS

Sur ce sujet, la Belgique vient de prendre une avance en attendant d'une directive européenne. En effet, une convention vient d'être signée par les ministres de l'environnement des trois régions ainsi que par les représentants d'une quinzaine de fédérations professionnelles directement concernées par la production de déchets électriques, électroniques et électroménagers.



Depuis juillet 2001, les producteurs et importateurs sont chargés de récupérer ces équipements usagés.

Pour les particuliers, trois voies seront possibles:

- 1) laisser l'appareil usagé au magasin lors de l'achat d'un appareil neuf
- 2) amener l'appareil usagé dans un parc à conteneurs
- 3) déposer l'appareil dans une entreprise d'économie sociale agréée.

Les appareils seront ensuite récupérés par les producteurs et les importateurs avant d'être dirigés vers des centres de traitement et de démantèlement.

Les traitements viseront à la fois:

- récupération de gaz (CFC)
- recyclage des matières plastiques (au moins 20 %)
- recyclage des métaux ferreux et non ferreux (95%)
- recyclage global des "grands blancs : réfrigérateurs, lave-linge..." (90%)
- recyclage de tous les autres appareils (70%), ...

## UNE PREMIÈRE EN BELGIQUE ?

CEBEC vient de délivrer le certificat ISO 14001 "Management environnemental" à la société WELEC Electro Techniek de Westerlo.

A notre connaissance, c'est la première entreprise belge à posséder trois certificats très importants:

- ISO 9001 "Management de la qualité"
- ISO 14001 "Management environnemental"
- VCA/LSC "Sécurité, Santé, Environnement" pour le travail sur chantiers.

## EMC: SIMPLIFIER L'ACCÈS DES PRODUITS AU MARCHÉ INTERNATIONAL

CEBEC participe aux travaux du CENELEC et est membre du CCA (Cenelec Certification Agreement), accord de reconnaissance mutuelle des essais effectués par les organismes de certification des pays membres de l'Espace Economique Européen (EEE).

CEBEC attribue l'ensemble des marques suivantes:

- **HAR** pour les fils et câbles isolés au PVC et au caoutchouc
- **ENEC** pour les luminaires, transformateurs, alimentations, matériel TI, condensateurs, ...
- **LOVAG** pour l'équipement industriel "basse tension"
- **EMEDCA** pour les appareils médicaux
- **KEYMARK** pour l'électro-domestique,
- **EMC** pour la compatibilité électromagnétique.

### La simplification de la législation "EMC"

Cette préoccupation constante donne lieu régulièrement à des réunions au plan international.

Elles ont pour but de simplifier la législation communautaire relative à la mise en application de la directive EMC concernant les marchés intérieurs.

### SLIM (Simpler Legislation for the Internal Market)

Le 21 mai 2001 s'est tenue à Rome une réunion des organismes compétents dans le cadre de la directive pour la compatibilité électromagnétique dont sont ressortis quelques points significatifs:

- dans le texte de la proposition de la nouvelle directive en préparation, les définitions des composants et des appareils seront plus précises qu'auparavant.
- de nombreuses informations clarificatrices seront incluses dans les annexes.
- en ce qui concerne la procédure d'évaluation de la conformité, l'appel aux organismes compétents sera supprimé (car c'était la seule directive mentionnant des "organismes compétents"). Seuls les organismes notifiés seront maintenus. Il n'y aura donc pas d'incidence au niveau des interventions de CEBEC qui est actuellement organisme compétent et organisme notifié car, comme par le passé, les recours aux organismes notifiés seront nécessaires compte tenu de la complexité des essais EMC.

### Timing

- approbation par le Parlement Européen de la proposition de directive: fin 2001
- publication de la nouvelle directive au JOCE courant 2002
- directive en vigueur à partir de 2003
- période transitoire jusqu'en 2005

Pour toute information: **Kris de Potter**

- Tél. 02/556 00 56 • Fax. 02/556 00 35
- Email: [kdepotter@cebec.be](mailto:kdepotter@cebec.be)

## CEBEC AGRÉÉ POUR CERTIFIER LES CONDENSATEURS DE DÉPARASITAGE

CEBEC qui attribue la marque européenne ENEC (European Norm for Electrotechnical Certification) pour les luminaires, les machines de bureau, les transformateurs, alimentations... vient d'être agréé pour certifier les condensateurs de déparasitage.

Les condensateurs de déparasitage que l'on utilise partout dans l'électrotechnique porteront dorénavant la marque ENEC 02 (attribuée par CEBEC) attestant leur parfaite conformité aux normes de qualité et de sécurité exigées internationalement.

Pour toute information: **Kris de Potter**

• Tél. 02/556 00 56 • Fax. 02/556 00 35

• Email: [kdepotter@cebec.be](mailto:kdepotter@cebec.be)

**Rappelons le graphisme de la marque ENEC attribuée à CEBEC**



### COURS DE FORMATION CEBEC DEUXIÈME SEMESTRE 2001

Le succès de participation aux cours de formation organisés par CEBEC est la résultante de deux facteurs déterminants:

1) la possibilité de bénéficier d'une mise à jour permanente des cours en fonction de toute évolution ou modification intervenant dans les législations nationales et internationales.

Pour chaque sujet abordé, les participants sont sûrs de bénéficier de la dernière version officielle.

2) Une analyse profonde des directives concernées permet aux participants de mettre en pratique toutes ces règles au niveau personnel et/ou au niveau de l'entreprise.

**Formations pour le deuxième semestre:**

Directive Machines

Directive Basse Tension

Management de la qualité ISO 9000:2000  
(initiation)

Compatibilité électromagnétique

**Tous les détails et bulletin d'inscription en annexe.**

Pour informations complémentaires: **Andrée Puttemans.**

• Tél. 02/556 00 33 • Fax. 02/556 00 36

• Email: [aputtemans@cebec.be](mailto:aputtemans@cebec.be)

### SI VOUS EXPORTEZ DU MATÉRIEL ÉLECTRIQUE EN CORÉE

Un accord de coopération passé entre Korea Testing Laboratory (KTL) et CEBEC, basé sur une procédure accélérée, a été signé le 26 juin 2001.

Cet accord vise l'acceptation mutuelle des rapports d'essais et d'inspection, sans qu'il soit nécessaire de fournir un échantillon du produit.

Les produits couverts par cet accord sont ceux pour lesquels KTL et CEBEC sont reconnus respectivement dans le système de reconnaissance mutuelle OC dans le cadre de la CEI.

Les rapports d'essais émis par CEBEC doivent couvrir également les spécificités nationales applicables en Corée.

Les essais doivent aussi répondre aux normes EMC en vigueur dans le cadre des directives européennes pour la compatibilité électromagnétique, ainsi que les prescriptions légales existant en Corée: normes CISPR pour l'EMI (Electro Magnetic Immunity) et normes EN pour l'EMS (Electro Magnetic Susceptibility).

CEBEC a également passé des accords de coopération avec des organismes de nombreux autres pays.

Pour toute information: [info@cebec.be](mailto:info@cebec.be)

### NOUVEAUX DOCUMENTS CONCERNANT LES PROCÉDURES CENELEC HARMONISÉES

3

Début de cette année, de nouveaux documents concernant les procédures CENELEC harmonisées ont été élaborés par le CIG (Common Interest Group).

Ces documents (CIG 023) remplacent les documents existants (MC-7) et concernent les inspections d'usines:

Il couvrent :

- les procédures et tests à réaliser par le fabricant
- les lignes de conduite: questionnaire et conseils aux demandeurs
- les lignes de conduite pour les organismes de certification
- les lignes de conduite pour les inspecteurs d'entreprises

Pour toute information: **Calogero Lana**

• Tél. 02/556 00 55 • Fax. 02/556 00 35

• Email: [clana@cebec.be](mailto:clana@cebec.be)

Pour rappel, CEBEC est membre du CCA (Cenelec Certification Agreement): accord de reconnaissance mutuelle des essais effectués par les organismes de certification des pays membres de l'Espace Economique Européen.

### NOUVELLE NORME EN/ISO 17025 POUR LES LABORATOIRES

Des changements importants sont intervenus dans le domaine des systèmes de qualité des laboratoires.

Précédemment, la certification des laboratoires d'étalonnages et d'essais était soumise à deux normes: selon "EN 45001" pour l'Europe et selon le "guide ISO 25" au niveau mondial.

Aujourd'hui, une seule norme "EN/ISO 17025" est d'application. Cette norme s'intègre dans le système qualité en vigueur dans les entreprises /laboratoires avec un minimum d'adaptation.

**Un avantage d'importance**

La norme "EN/ISO 17025" permet de reconnaître les laboratoires dans le cadre des différents accords de reconnaissance existants et facilite les échanges internationaux.



Concernant l'activité de laboratoire de CEBEC et celle des laboratoires SMT qu'elle reconnaît, le processus de mise à la nouvelle norme est en cours.

CEBEC a déjà organisé des réunions de mise à courant pour ses clients.

Pour toute information: **Calogero Lana**

• Tél. 02/556 00 55 • Fax. 02/556 00 35

• Email: [clana@cebec.be](mailto:clana@cebec.be)

#### STAGES D'ÉTUDIANTS DE L'ERASMUS UNIVERSITEIT DE ROTTERDAM

L'Erasmus Universiteit de Rotterdam souhaite organiser des stages en entreprises belges pour des étudiants en fin d'études, spécialisés en "management de l'innovation" qui ont suivi e.a. des cours d'innovation, standardisation et normalisation, dans le cadre d'une chaire existant en ces matières.



Ces étudiants s'expriment en anglais et néerlandais.

Les stages souhaités auront une durée de 2 à 6 mois. Il est d'usage d'octroyer aux étudiants un pécule de 500 EUR par mois, outre leurs frais de séjour et de transport.

Si vous êtes intéressé :

Prof. Dr. ir. H.J. de Vries

Erasmus Universiteit

Faculteit Bedrijfskunde/Rotterdam

School of Management

P.O. Box 1738 - room F2 - 54

NL - 3000 DR Rotterdam

• Tél. 00/31/104082002 • Fax. 00/31/104089014

• Email: [H.Vries@fbk.eur.nl](mailto:H.Vries@fbk.eur.nl)

#### PRIX CEBEC 2001

Le prix annuel CEBEC d'un montant de 50.000 BEF est destiné à encourager les gradués, ingénieurs industriels et ingénieurs civils qui ont présenté un travail ou un projet de fin d'études basé sur la normalisation appliquée aux produits ou aux systèmes de qualité dans le domaine de l'électrotechnique et/ou de l'électronique ou traitant cette matière d'une façon appréciable et significative.

Étant donné la qualité des travaux, deux prix ont été accordés exceptionnellement cette année:

• à Mr Mourad Baouche pour le mémoire qu'il a présenté pour l'obtention du grade d'ingénieur civil électricien à l'Université de Liège, intitulé "Évaluation des incertitudes sur la mesure du flux lumineux de lampes à décharge en sphère d'Ulbricht".

• à Mr Guy Van der Veken pour le mémoire qu'il a présenté pour l'obtention du grade d'ingénieur industriel à la Katholieke Hogeschool Sint-Lieven à Gand, intitulé: "Heat-cycle test: verbetering van de meetmethode voor de bepaling van de geleidertemperatuur van een elektrische kabel".

Si vous êtes enseignant ou membre de jury et souhaitez présenter une candidature:

**Andrée Puttemans** • Tél. 02/556 00 33

• Fax. 02/556 00 36 • Email: [aputtemans@cebec.be](mailto:aputtemans@cebec.be)

#### NOUVELLES DU CEB

• CENELEC a ratifié les normes EN 50360 et EN 50361 concernant l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques en relation avec les téléphones mobiles.

• Sur le site du CENELEC ([www.cenelec.org](http://www.cenelec.org)) existe un ECO NEWS élaboré par un groupe de travail "environmental standardization". Il y a lieu de cliquer dans la home page sur "Environmental Strategy".

• Le guide R 210-007 "Report on the use of standards for the implementation of the EMC Directive" est en cours de réalisation. Nous vous informerons dès qu'il sera disponible.

☐ Vous ne recevez pas encore la "CEBEC Newsletter" et désirez la recevoir

☐ Par la poste

☐ D'autres collègues sont intéressés à la recevoir ?

☐ Par E-mail

Nom et prénom: .....

Fonction: .....

Société: .....Domaine d'activité: .....

Rue: ..... N°:..... Code Postal: ..... Commune: .....

Tél.: ..... Fax: .....

E-mail : .....

**Faxer au 02/556.00.36**

[www.cebec.be](http://www.cebec.be)

[info@cebec.be](mailto:info@cebec.be)

